

# Politique de protection des données

Portail des Aides (Dernière mise à jour le 27/09/24)

La présente politique de protection des données à caractère personnel a pour objectif d'informer les usagers du site aides.bretagne.bzh sur les engagements et mesures pris afin de veiller à la protection de leurs données à caractère personnel, dans le cadre des traitements réalisés par la Région Bretagne.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du dispositif de protection des données à caractère personnel :

- Le Règlement Général sur la protection des données n° 2016/679 du Parlement et du Conseil du 27 avril 2016,
- La loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

La politique de confidentialité pourra évoluer en fonction du contexte légal et réglementaire et de la doctrine de la Commission nationale de l'informatique et des libertés(CNIL).

- [Qui sommes-nous ?](#)
- [Les données à caractère personnel traitées](#)
- [Objectifs de la collecte des données à caractère personnel](#)
- [Transfert avec d'autres collectivités](#)
- [Destinataires des données à caractère personnel](#)
- [Stockage des données à caractère personnel](#)
- [Sécurité des données à caractère personnel](#)
- [Durée de conservation des données à caractère personnel de l'utilisateur](#)
- [Les droits relatifs à la protection des données à caractère personnel](#)

# I. Qui sommes-nous ?

Le responsable des traitements portés par le site [aide.bretagne.bzh](http://aide.bretagne.bzh) est la Région Bretagne, collectivité territoriale immatriculée sous le numéro 233 500 016, ayant son siège au 283 Avenue Général Patton, CS 21101 35700 RENNES représentée par sa présidence.

\*\*\*\*

Le responsable de traitement a nommé un Délégué à la Protection des Données (DPD). Ce dernier a pour mission de veiller au respect des dispositions de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel.

Le DPD est consulté préalablement à la création, la mise en œuvre ou la modification d'un dispositif impliquant le traitement de données à caractère personnel. Il recense dans un registre la liste de l'ensemble des traitements de données à caractère personnel de la Région Bretagne au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

Le DPD veille au respect des droits des personnes (droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité le cas échéant).

En cas de difficultés rencontrées lors de l'exercice de ces droits, les personnes concernées peuvent saisir le DPD par email à l'adresse suivante [informatique-libertes@bretagne.bzh](mailto:informatique-libertes@bretagne.bzh).

## II. Les données à caractère personnel traitées

Dans le cadre de la gestion de votre carte Korrigo et de votre compte sur la plateforme, la Région Bretagne collecte les données suivantes :

Catégorie de données traitées	Données traitées
Données relatives à l'identification des personnes physiques	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Identifiant</li><li>➤ Civilité</li><li>➤ Nom de famille</li><li>➤ Prénom(s)</li><li>➤ Adresse de courrier électronique</li></ul>
Données relatives à la vie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Structure de rattachement le cas échéant</li></ul>
Données de connexion	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ L'adresse IP</li><li>➤ Les dates et heures de connexion au Service</li></ul>
Données relatives aux demandes d'aides	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Toute données qui pourront être transmises par les demandeurs*</li></ul>

\* Dans certains dispositifs relevant de la formation professionnelle, la Région Bretagne peut être amenée à collecter le numéro d'inscription au répertoire national d'identification (NIR) des personnes. Cette collecte se fait dans le respect du décret n° 2019-341 du 19 avril 2019 et en mettant en œuvre les garanties de confidentialité et de sécurité propre à cette donnée.

Les données collectées le sont, selon les cas :

- Directement après des usagers concernant les données liées à l'identification ;
- Indirectement via les outils de gestion du site concernant les données de connexion.

### III. Objectifs de la collecte des données à caractère personnel

Les traitements mis en œuvre par le responsable de traitements répondent à des finalités explicites, légitimes et déterminées.

Les données des usagers sont traitées pour les finalités mentionnées ci-dessous :

Finalités poursuivies	Base légale du traitement
➤ Gestion des comptes sur le site <a href="http://aides.bretagne.bzh">aides.bretagne.bzh</a>	Intérêt légitime
➤ Instruction et suivi des demandes d'aides	Mission d'intérêt public

### IV. Transfert avec d'autres collectivités

La Région Bretagne peut être amenée à partager certaines données personnelles des demandeurs avec d'autres collectivités et EPCI partenaires. Ce transfert de données s'opère alors dans le cas où les collectivités et EPCI en question sont parties prenantes du processus d'attribution de l'aide, ou bien qu'elles attribuent une aide complémentaire à celle délivrée par la Région Bretagne.

A ce titre, la Région Bretagne peut être amenée à recevoir certaines données en lien avec les aides complémentaires octroyées afin de lui permettre de tenir à jour le dossier du demandeur.

### V. Destinataires des données à caractère personnel

Les destinataires des données sont les personnes habilitées à les traiter dans les services de la Région Bretagne.

La Région Bretagne ne loue, cède et ne vend pas les données à caractère personnel des usagers, y compris à des fins de prospection commerciale.

En revanche, les données à caractère personnel peuvent faire l'objet d'un traitement au nom et pour le compte de la Région Bretagne par des prestataires de services de confiance. Dans cette hypothèse, la Région Bretagne s'assure que les prestataires avec lesquels elle travaille préservent la confidentialité et la sécurité des données.

La Région Bretagne peut notamment transférer des données personnelles à :

- Le prestataire qui développe et maintient le site [aides.bretagne.bzh](http://aides.bretagne.bzh) ;
- Le prestataire d'hébergement des données ;
- Des partenaires qui réalisent des enquêtes suite à l'octroi des aides (ex : GREF Bretagne)

La Région Bretagne peut également communiquer les données :

- aux agents des organismes assurant la gestion des services publics chargés des opérations administratives et comptables, en particulier les agents ayant à connaître des données et des résultats de traitements et leurs supérieurs hiérarchiques ;
- aux services de l'Etat habilités à exercer un contrôle en la matière ;
- aux officiers publics ou ministériels ;
- aux autorités financières, judiciaires, administratives ou agences d'Etat, organismes publics et autorités de régulation auprès desquelles la Région Bretagne peut, notamment dans le cadre d'une procédure, d'un litige, d'un contrôle et/ou d'une requête être tenue de divulguer certaines données, sur demande et dans la limite de ce qui est permis par la réglementation.

## VI. Stockage des données à caractère personnel

La Région Bretagne réalise l'ensemble des traitements des données à caractère personnel des usagers sur le territoire de l'Union Européenne (UE).

## VII. Sécurité des données à caractère personnel

La Région Bretagne s'engage à prendre toutes mesures afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel de l'utilisateur et notamment à empêcher qu'elles ne soient endommagées, effacées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

En cas d'incident de sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation et/ou l'accès non autorisé aux données à caractère personnel des usagers, la Région Bretagne s'engage à procéder à toute notification utile conformément à la Règlementation sur la protection des données personnelles.

## VIII. Durée de conservation des données à caractère personnel de l'utilisateur

En fonction de la finalité du traitement, la durée de conservation des données à caractère personnel des usagers est susceptible de varier.

Le responsable de traitements conserve donc les données à caractère personnel des usagers pour la durée nécessaire à la réalisation de la finalité poursuivie, pour remplir ses obligations légales, afin de lui permettre d'exercer ses droits (par ex., déposer un recours devant tout tribunal) ou à des fins statistiques ou historiques.

Lorsque la Région Bretagne n'a plus besoin d'utiliser les données à caractère personnel des usagers dans le cadre des finalités décrites, elle les efface de ses systèmes ou procède à leur anonymisation afin qu'elles ne permettent plus l'identification des personnes physiques.

## IX. Les droits relatifs à la protection des données à caractère personnel

En application de la Règlementation sur la protection des données personnelles, les usagers disposent, selon les cas, des droits suivants :

Droit à l'information	L'utilisateur est informé de façon claire, transparente, compréhensible et aisément accessible sur la manière dont la Région Bretagne utilise ses données à caractère personnel et sur ses droits, notamment grâce à cette politique.
Droit d'accès	L'utilisateur peut avoir communication d'une copie de ses données à caractère personnel en contactant le DPD de la Région Bretagne aux coordonnées suivantes : <a href="mailto:informatique-libertes@bretagne.bzh">informatique-libertes@bretagne.bzh</a>
Droit à la portabilité	L'utilisateur peut recevoir les données dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et a le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que la Région Bretagne puisse y faire obstacle.

Droit de retirer son consentement	L'utilisateur peut indiquer à la Région Bretagne qu'il retire son consentement au traitement de ses données personnelles (si le traitement est basé sur le consentement).
Droit de rectification	L'utilisateur peut demander à la Région Bretagne de rectifier ses données à caractère personnel si elles sont inexactes ou périmées ou de les compléter si elles sont incomplètes, en contactant les services en charge.
Droit d'opposition	L'utilisateur peut contacter la Région Bretagne pour lui faire part de son souhait de ne plus voir ses données traitées dans le cadre des finalités décrites.
Droit à l'effacement	L'utilisateur peut demander la suppression de ses données à caractère personnel en contactant la Région Bretagne via l'adresse suivante : <a href="mailto:informatique-libertes@bretagne.bzh">informatique-libertes@bretagne.bzh</a>
Droit à la limitation	Dans certains cas, l'utilisateur peut demander la suspension du traitement de ses données à caractère personnel.
Droit d'introduire une réclamation	L'utilisateur a le droit de saisir et d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de protection des données compétente au sein de son pays pour contester.

En cas de doute raisonnable sur votre identité, la Région Bretagne se réserve le droit de vous demander des informations ou documents supplémentaires afin de vérifier votre identité. La Région Bretagne s'engage à répondre aux demandes d'exercice de droits dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans le respect des délais légaux.